



**Vote :**

Proposition de décision n° 1	<input type="checkbox"/> vote pour	<input type="checkbox"/> vote contre	<input type="checkbox"/> abstention
Proposition de décision n° 2	<input type="checkbox"/> vote pour	<input type="checkbox"/> vote contre	<input type="checkbox"/> abstention
Proposition de décision n° 3	<input type="checkbox"/> vote pour	<input type="checkbox"/> vote contre	<input type="checkbox"/> abstention
Proposition de décision n° 4	<input type="checkbox"/> vote pour	<input type="checkbox"/> vote contre	<input type="checkbox"/> abstention
Proposition de décision n° 5	<input type="checkbox"/> vote pour	<input type="checkbox"/> vote contre	<input type="checkbox"/> abstention
Proposition de décision n° 6	<input type="checkbox"/> vote pour	<input type="checkbox"/> vote contre	<input type="checkbox"/> abstention
Proposition de décision n° 7	<input type="checkbox"/> vote pour	<input type="checkbox"/> vote contre	<input type="checkbox"/> abstention
Proposition de décision n° 8	<input type="checkbox"/> vote pour	<input type="checkbox"/> vote contre	<input type="checkbox"/> abstention
Proposition de décision n° 9	<input type="checkbox"/> vote pour	<input type="checkbox"/> vote contre	<input type="checkbox"/> abstention
Proposition de décision n° 10	<input type="checkbox"/> vote pour	<input type="checkbox"/> vote contre	<input type="checkbox"/> abstention
Proposition de décision n° 11	<input type="checkbox"/> vote pour	<input type="checkbox"/> vote contre	<input type="checkbox"/> abstention
Proposition de décision n° 12	<input type="checkbox"/> vote pour	<input type="checkbox"/> vote contre	<input type="checkbox"/> abstention

Les formulaires de vote à distance adressés à la Société pour la présente assemblée valent pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

Les formulaires dans lesquels ne seraient mentionnés ni le sens d'un vote ni l'abstention, sont nuls. En cas de modification, en assemblée, d'une proposition de décision sur laquelle un vote a été exprimé, le vote émis est considéré comme nul.

Tout formulaire de vote par correspondance qui parviendrait à la Société avant la publication d'un ordre du jour complété conformément à l'article 533ter du Code des sociétés reste valable pour les sujets à traiter inscrits à l'ordre du jour qu'il couvre. Par exception à ce qui précède, le vote exercé sur un sujet à traiter inscrit à l'ordre du jour qui fait l'objet d'une proposition de décision nouvelle en application de l'article 533ter du Code des sociétés, est nul.

Les formulaires originaux de vote par correspondance doivent parvenir à la Société au plus tard le **vendredi 26 avril 2019 à 16 heures** (Attn. Mme Anske De Porre). Une copie peut être envoyée au préalable par fax (+32 2 745 86 45) ou par e-mail (anske.deporre@orange.com) pour autant que les originaux parviennent à la Société au plus tard le **vendredi 26 avril 2019 à 16 heures**.

Fait à ..... le ..... 2019

Signature : .....